

La baisse du nombre de naissances et l'allongement de la durée de vie dégradent, année après année, le ratio entre les personnes actives cotisantes et celles retraitées.

ANNE DE GUIGNÉ [@adeguigne](#)

LES DONNÉES publiées ce mardi par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) apportent de l'eau au moulin du gouvernement qui peine depuis des semaines à convaincre les Français de la nécessité de sa réforme des retraites. Avec sa mesure phare d'un report progressif de l'âge légal de départ de 62 à 64 ans d'ici 2030, l'exécutif promet en effet d'apporter une réponse au défi du financement des retraites, défi fort à propos illustré par le dernier bilan démographique de l'Insee.

C'est avant tout la baisse de la fécondité qui ressort de cette publication. L'année dernière, le nombre de naissance a reculé avec 723 000 bébés, soit 19 000 de moins qu'en 2021, ce qui constitue un point bas historique pour le pays. En 2022, le solde naturel - la différence entre les nombres de naissances et de décès - a alors atteint son plus faible niveau depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ce solde deviendrait négatif en 2035 quand le nombre de décès dépassera celui des naissances.

Ce glissement démographique déséquilibre les circuits de financement de la protection sociale, et particulièrement celui des retraites. Construit pendant la guerre, au seuil des Trente Glorieuses, quand le taux de fécondité dépassait largement 2, le système français repose en effet sur le principe de la solidarité intergénérationnelle. Génération après génération, les nouveaux actifs financent les retraités des personnes plus âgées. La chute des naissances et l'allongement de la durée de vie boucoulent depuis vingt ans cet équilibre historique. Le taux de fécondité, encore de l'ordre de 2 au début des années 2010, est en effet tombé à 1,8 l'année dernière. En parallèle, le contingent des seniors n'a cessé de progresser. En 2020, les personnes âgées d'au moins 65 ans représentaient 20,5% de la population, un pourcentage qui a augmenté de 4,7 points en vingt ans.



Avec 19 000 naissances en moins l'an dernier, la France a atteint un point bas historique. AMELIE/STOCK.ADOBE.COM

La baisse de la fécondité, un défi pour le financement des retraites

La France vieillit ainsi rapidement, menaçant la pérennité de son modèle par répartition. Selon les dernières projections de l'Insee, publiées l'été dernier, la population active continuerait à progresser durant les deux décennies à venir, mais à un rythme beaucoup plus lent qu'auparavant, avant de plonger. Elle passerait ainsi de 30,1 millions en 2021 à un pic de 30,5 millions en 2040. La tendance s'inverserait ensuite, la population active diminuant jusqu'en 2070, pour atteindre 29,2 millions à cet horizon. Dans ce contexte, le ratio entre les personnes actives cotisantes et celles retraitées ne cessera de baisser, en défaveur, bien sûr, des premières.

Alors qu'il y avait 4 actifs pour payer la pension d'un retraité en 1960, il n'y avait plus que 1,8 actif pour un retraité

en 2010 et le ratio va encore se détériorer pour tomber à 1,2 pour 1 à l'horizon 2050. Cette dégradation continue de ralentir, motive certains libéraux à plaider pour l'ajout d'un pilier par capitalisation au sein du système des retraites. Les actifs épargneraient alors en parallèle du paiement des cotisations, pour financer leur propre retraite le moment venu.

Résultat vertigineux

France Stratégie, un organisme d'expertise placé auprès de Matignon, a travaillé en 2021 sur le coût de ce vieillissement sur les comptes sociaux, au sens large. Le résultat apparaît vertigineux. Avec un niveau de dépenses et de recettes à chaque âge inchangé, « la protection sociale aurait vu ses dépenses gon-

fler de 100 milliards d'euros en 2019 et ses recettes fondre de 20 milliards d'euros si la structure par âge de la population avait été celle attendue pour 2040 », notent ses économistes. Plus spécifiquement, « notre simulation indique que l'impact mécanique du vieillissement conduirait à une hausse des dépenses de retraite de 2,2 points du PIB à l'horizon 2030 et de 3,5 points de PIB à l'horizon 2040 », avancent encore les experts.

Pour absorber ce surcoût, l'exécutif peut demander un effort financier aux actifs ou aux retraités. Compte tenu de la sensibilité des sujets de pouvoir d'achat en France, il paraît toutefois largement improbable qu'un gouvernement se risque, du moins prochainement, sur la voie d'une augmentation des cotisations sociales. La

dégradation des finances publiques hexagonales ne plaide pas non plus pour une facile résolution du problème par la dette. D'où la voie étroite de la durée du travail. Alfred Sauvy, qui qualifia l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans en 1982 de « contresens impardonnable, test d'une ignorance plus poussée que raisonnable », avait bien compris cette difficile équation.

Au-delà des critères démographiques, deux autres facteurs, dont l'évolution sur le long terme est difficile à prévoir, définissent également l'équilibre financier du régime de retraite : le taux de chômage et les gains de productivité, aujourd'hui en berne en France. Les migrations peuvent aussi, sur le papier, se substituer à la chute de la fécondité, ces dernières posant toutefois d'autres défis politiques. ■